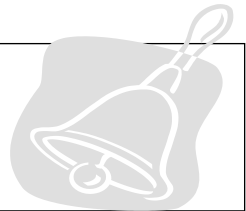


L'Appariteur de Bourbach-le-Bas

d'r Burbacher Weiwel



Bulletin d'information n°28

Juin 2020

Chères Bourbachoises, chers Bourbachois,

La parution de ce petit journal d'informations municipales a été interrompue depuis l'automne dernier afin de respecter la législation relative à la communication en période pré-électorale.

Le 15 mars dernier, vous élisiez la nouvelle équipe qui aura en charge la gestion de notre village durant les 6 prochaines années. Malgré le contexte particulier dans lequel s'est déroulé ce scrutin, vous avez été **67%** des électeurs inscrits à vous déplacer, soit l'un des taux de participation les plus élevés de l'arrondissement ce qui est tout à votre honneur ! Vous avez élu la liste complète que j'ai eu plaisir à vous présenter, à plus de **65 %** des suffrages exprimés. Aux noms de l'ensemble des nouveaux élus, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée. Celle-ci nous honore et le choix très clair que vous avez fait, nous oblige ! Cette nouvelle équipe s'est mobilisée très rapidement pour que le confinement auquel nous avons été soumis, se déroule dans les meilleures conditions possibles, bien qu'elle ne soit entrée en fonction officiellement que le 18 mai dernier.

Le 17 mars, notre pays était confiné et nous découvrons tous l'ampleur de cette pandémie qui nous menaçait ! Depuis ce jour, nous avons pris conscience que tout pouvait basculer subitement, que la santé était le bien le plus précieux de l'Homme, que la liberté si chèrement défendue à d'autres époques pouvait être remise en cause par un virus appelé Covid-19... Notre communauté a été heureusement relativement épargnée et c'est tant mieux ! Mais ces 8 semaines de confinement ont aussi permis de révéler combien la solidarité n'était pas un vain mot et cela est plus que réjouissant.

Vous avez été nombreux à vous mobiliser pour aller faire les courses de première nécessité de nos plus anciens, pour donner du tissu et réaliser **780 masques** adultes et enfants en plus de ceux pris en charge et fournis par la Commune, la CCTC et le Conseil Départemental. **486 repas « solidaires »** ont été servis et pris en charge à 50 % par le budget communal, ce qui a permis de soutenir et faire vivre le commerce local. **330 contacts téléphoniques** ont été établis entre la Commune et les personnes âgées de plus de 75 ans pour rompre l'isolement et prendre de leurs nouvelles. Une opération vente de plants potagers et fleurs, de même qu'une commande groupée ont été organisés pour vous permettre de faire votre jardin et fleurir vos maisons. La vente de produits fermiers a été lancée au cabanon près de l'atelier municipal. **7 circulaires d'information** vous ont été distribuées durant cette période. Le secrétariat de mairie et l'agence postale sont restés ouverts durant toute la période et nous étions l'une des seules communes à fonctionner ainsi et maintenir la continuité du service public. Avec mon collègue de Roderen, nous avons décidé de rouvrir les écoles dès que cela fût possible alors que bons nombres ont repris plus tardivement ou ne reprendront qu'à la rentrée de septembre.

Bref, tout cela n'a été possible que grâce à la mobilisation de tous : bénévoles, personnel communal, enseignants, ancienne municipalité et nouveaux élus. Alors du fond du cœur : **MERCI à tous.**

J'ajouterai aussi un grand **MERCI** à tous les soignants et nous en dénombrons une vingtaine en activité ou déjà en retraite, dans notre communauté, sans qui nos hôpitaux n'auraient pu fonctionner.

Il nous faut maintenant reprendre le cours normal de la vie, tout en continuant à rester prudent, à respecter les gestes barrières, la distanciation physique.

Le nouveau conseil municipal a été installé le 23 mai dernier et vous trouverez ci-après l'organigramme qui en résulte. Tout au long de cette période difficile, tous les dossiers importants ont été suivis et certains connaîtront une mise en œuvre dans les prochaines semaines ou mois.

Très cordialement,

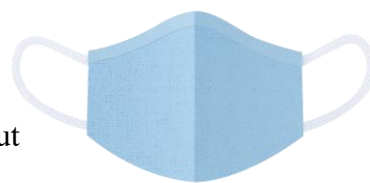
Pierre-Marie KOLB,
Maire

MASQUES :

Le 4^{ème} masque, pris en charge et fourni par le Conseil Départemental, vous a été distribué ces jours-ci.

Il devait être de fabrication locale...Il l'a été à Mannheim...mais cela vaut toujours mieux qu'en Chine !

Il reste des masques de différents types à votre disposition à l'agence postale/accueil secrétariat de mairie ; vous pouvez en récupérer les matins du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30.



RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Effectué du 16 Janvier au 15 Février 2020, celui-ci fait apparaître à nouveau une légère baisse de la population depuis celui de 2015.



CARREFOUR RD35/RD466 :

Suite à la réunion du 12 mars dernier organisée en mairie, le 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental Rémy WITH s'est engagé à relancer le dossier, à reprendre les anciennes études. Tout cela prendra du temps, mais des travaux d'amélioration et de sécurisation du carrefour vont être entrepris dès cet été.



STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE GUEWENHEIM :

Nos eaux usées, comme celles de la commune de Bourbach-le-Haut, sont traitées à la STEP de Guewenheim, qui est gérée par le SIALSG (Syndicat Intercommunal Assainissement LAUW SENTHEIM GUEWENHEIM).

Dans le cadre de la révision en cours de notre PLU, nous avons appris que celle-ci n'était plus aux normes, en raison notamment de la présence d'eaux claires (eau de pluie, ruissellement, drainage, etc...) trop importantes ! Ceci a pour conséquence de geler tous projets d'urbanisme ! C'est une nouvelle difficulté qui s'ajoute à la limitation à 1 hectare de l'extension urbaine qui nous est imposé par le SCOT du Pays Thur/Doller, déjà évoquée à maintes reprises.

Dès que nous en avons eu connaissance, nous sommes intervenus tant auprès du SIALG que de la CCTC (Cté de Communes Thann/Cernay) dont relève cette compétence en exigeant que tout soit mis en œuvre pour remédier au plus vite à ce problème.

GEOLOCALISATION DES RESEAUX D'EAUX USEES, EAU POTABLE, ECLAIRAGE PUBLIC :

Suite à ce qui est évoqué précédemment, la CCTC a décidé de faire un point complet sur l'état de nos réseaux, de les géolocaliser (tracé, profondeur, etc...), de faire des inspections caméra, etc...afin d'avoir un aperçu complet, d'établir une programmation de ce qui doit être fait dans les mois et années à venir.

C'est ce qui a été entrepris durant la période de confinement et encore ces jours-ci. Ceci pour répondre à vos très nombreuses questions relatives au marquage au sol fait dans toutes les rues et aux entreprises qui ont ouvert les différents regards.

RAPPEL :

La mini-déchèterie, les bennes à verre situées place de l'Ours, ne sont pas un dépôttoir !

Les photos ci-jointes ont été prises très récemment. Les auteurs ont été identifiés et sanctionnés.

Il est également rappelé qu'il y a des horaires d'utilisation à pas avant 8H00 du matin et pas après 20H00, ni les dimanches et jours fériés, afin de respecter le voisinage.



respecter :



De même, il y a un arrêté préfectoral qui interdit tous les engins à moteur (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, etc...) les dimanches et jours fériés et d'une manière générale tous les autres jours entre 12H00 et 14H00 ou avant 7H00 et après 19H00.

ORGANIGRAMME :

Voici le nouvel organigramme tel qu'il résulte de la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal :

Maire : Pierre-Marie KOLB

Outre toutes les responsabilités liées à la fonction, il aura en charge plus particulièrement l'économie, l'intercommunalité, la sécurité civile et la communication

1^{er} Adjoint au Maire : Christophe BIHLER

Il aura une compétence générale au côté du Maire, en plus de l'urbanisme, du suivi du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il sera également le référent sécurité civile.

2^{ème} Adjointe au Maire : Sandrine JENN

Elle aura en charge l'administration générale, le budget, les finances et le personnel communal.

3^{ème} Adjointe au Maire : Marie-Laure ULLRICH

Elle aura en charge les affaires sociales, scolaires, l'animation. Elle sera également la référente 3^{ème} âge.

4^{ème} Adjoint au Maire : Claude BISCHOFF

Il aura en charge les travaux d'une manière générale, la voirie, etc...

Conseiller Municipal Délégué : Georges GENTZBITTEL

Il qui aura en charge l'environnement, la forêt communale, le fonctionnement de l'atelier communal et du personnel y relatif, en collaboration avec l'Adjoint chargés des travaux et de la voirie.

Un autre Conseiller Municipal Délégué sera désigné lors d'une prochaine réunion. Il aura en charge, l'animation, la vie associative et la communication en collaboration avec l'Adjointe concernée et le Maire.

Le Maire et les Adjointes au Maire sont disponibles pour vous recevoir sur rendez-vous à prendre auprès de l'agence postale/accueil secrétariat de mairie, ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30.

Notre projet, notre programme vous ont été présentés durant la campagne électorale. Nous aurons des dossiers importants et lourds à gérer :

- **la révision du PLU avec toutes les difficultés déjà évoquées** : handicap des 1 ha maximum d'expansion urbaine auquel sa rajoute maintenant la problématique de la non-conformité de la station d'épuration,
- **l'enfouissement des réseaux secs de la rue de Roderen et ultérieurement son aménagement** ;
- **la rénovation et mise aux normes de la salle du Lierenbuckel** ;
- **le devenir des locaux Burcklé** ;
- **la téléphonie mobile et le Très Haut Débit** ;
- **et sans oublier une éventuelle structure d'accueil pour la petite enfance** ;
- **ou encore la création d'un marché paysan.**

Ces projets et chantiers engageront des montants financiers conséquents qui devront être gérés et suivis avec précision et rigueur.

Ils nécessiteront une disponibilité importante, souvent en journée et devront être défendus auprès de tous nos partenaires : Etat, Région, Département, diverses administrations et organismes. Une bonne partie sera traitée à l'échelle intercommunale, d'où une présence accrue au sein de cette instance.

Il faut donc constituer une équipe pour se répartir le travail, les tâches. C'est la condition sine qua non de l'efficacité et de la réactivité. Cette équipe constitue la municipalité qui se réunira toutes les 2 semaines.

Des commissions et groupes de travail seront mis en œuvre pour les préparer, les instruire, les amender.

BALAYEUSE :

Une balayeuse mécanique va nettoyer l'ensemble des artères de circulation de notre commune **le mercredi 17 juin 2020.**



Pour une meilleure efficacité, chaque riverain est invité à balayer le trottoir situé devant sa propriété ainsi que les endroits non accessibles par la machine.

De même tout stationnement de véhicule le long des trottoirs est à proscrire ce jour là.

VENTE DE PRODUITS FERMIERS AU CABANON PRES DU HANGAR COMMUNAL : *Vendredi 12 juin 2020 de 16h00 à 19h00*

Ce changement de jour et d'horaire est un prélude à la création d'un marché paysan qui aurait lieu les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois, sous le préau à côté de l'ancienne école, dès la rentrée prochaine. En attendant le nombre de stands et les produits proposés vont s'étoffer progressivement. Merci d'y participer pour contribuer au succès.

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Accueil secrétariat mairie à l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Et à la Mairie le vendredi de 16h00 à 18h00

tél : 03 89 82 50 45 - fax : 03 89 82 85 22

e-mail : mairie.bourbachlebas@numericable.fr

Suivez les actualités du village sur notre site internet : Bourbach-le-Bas.fr